

Nombre des conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19
Date de la convocation : 27 janvier 2021

Conseillers présents et représentés : 19

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMPTE-RENDU**

Sous la présidence de Mme Viviane KERN, Maire, étaient présents :

MM. Céline TIOU TIOU, Laurent HAHN, Sandra POISSON, Cédric ROSIN, adjoints au Maire

MM. Christine MULLER, William CONRAD, Brice HUGELE, Bernard ANDRES-KUHN, Fabrice ADAM, Annick HOLLNER, Manuel DERMIGNY, Maria-Paola HUBER, Yolande BECKER, Catherine SCHNEIDER, Sabine COUTURIER, MOMMER Monique, Marc KIM, Christian SELLINI.

ORDRE DU JOUR**I. Fonctionnement de l'assemblée**

- A. Désignation du secrétaire de séance,
- B. Approbation du compte-rendu de la séance du 16 décembre 2020,
- C. Information au Conseil,

II. Urbanisme

- A. Droit de préemption urbain,

III. Patrimoine

- A. Renouvellement convention occupation terrains LGV,
- B. Baux logements immeuble Heschung,
- C. Travaux forêts,

IV. Finances locales

- A. Tarifs 2021,
- B. Budget annexe – tarifs 2021,
- C. Orientation budgétaire,
- D. Dispositifs subventions,

V. Divers et informations diverses

I - FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE**A. SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur Brice HUGELE est désigné secrétaire de séance.

B. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Les membres présents reconnaissent avoir eu une copie intégrale du compte-rendu de la séance du 16 décembre 2020 et l'approuvent à l'unanimité.

C. INFORMATION AU CONSEIL

Madame Viviane KERN informe l'assemblée de l'ouverture d'une ligne de trésorerie en date du 21 décembre 2020 :
montant : 150 000 €
durée : 1 an
taux : 0,60 %

II – URBANISMEA. Droit de préemption urbain

Madame Viviane KERN, Maire soumet les déclarations reçues :

- Déclaration d'intention d'aliéner reçue le 7 janvier 2021
Vente d'un immeuble rue des Sources – 11,39 ares -zonage UB au PLU
- Déclaration d'intention d'aliéner reçue le 28 janvier 2021
Vente d'un terrain rue des Sources/rue St Michel - 6,46 ares - zonage UB au PLU

Le Conseil Municipal, après délibération et vote décide à l'unanimité de ne pas intervenir dans la première vente et vote par 17 pour et 2 abstentions pour la seconde vente.

III – PATRIMOINEA. Renouvellement convention occupation terrains LGV

Depuis quelques années, le Conseil Municipal a décidé de louer à titre temporaire, des terrains communaux près de la forêt Vogelgesang, dans l'attente des plantations prévues à des exploitants agricoles (projet Kuhn).

Le Conseil Municipal, après délibération et vote unanime, décide d'attribuer en location au tarif de 1,05 € par are pour une nouvelle période d'un an avec effet au 1er mars 2021 à titre d'exploitation temporaire à :

- SCEA 3G - 5, rue du coin, Steinbourg : 207 ares,
- EARL La Buen – 1, rue principale, Westhouse-Marmoutier : 130 ares,
- GAEC Bernert – 1, rue de Rosenwiller, Steinbourg : 125 ares,

Les parcelles ont été définies avec les exploitants et consignées sur un plan.

Madame le Maire est chargée de rédiger et de signer les conventions.

B. Baux logements immeuble Heschung

Madame TIOU TIOU informe les membres que les travaux intérieurs sont achevés.

Une commission d'attribution des logements s'est réunie fin décembre 2020 et a attribué les 2 logements. Les critères mentionnés dans la convention PALULOS COMMUNALE ont été respectés pour le choix des locataires.

Le Conseil Municipal, décide, après discussion et vote unanime, la location des 2 appartements de 75 m² avec terrasse de 35 m² à compter du 1/03/2021 à :

- Madame Henida DJAROUD, domiciliée actuellement à Saverne, 23, rue de Haguenau
- Madame Viviane SORIANO, domiciliée actuellement à Dettwiller, 1, rue Marie Curie

Loyer mensuel : 365,12 € pour le logement et 10,16 € pour la terrasse.

Un règlement intérieur a été établi pour les parties communes.

Madame le Maire est autorisée à signer tous les documents nécessaires.

Madame TIOU TIOU précise qu'une journée « Portes Ouvertes » aurait dû avoir lieu pour la visite de tout l'immeuble. Malheureusement avec la crise sanitaire, celle-ci ne pourra avoir lieu.

M. SELLINI demande quel chauffage a été installé pour les logements

Madame KERN indique que chaque logement a un chauffage individuel au gaz et que chaque locataire s'acquittera individuellement de toutes ses charges locatives.

Madame COUTURIER demande si une vidéo peut être réalisée pour présenter l'intérieur des logements.

Madame TIOU TIOU lui répond que ce sera possible pour la prochaine séance.

C. Travaux forêts

Les services de l'ONF viennent de présenter le programme des travaux pour 2021.

Le programme de coupes concerne principalement la forêt de montagne. Des travaux de cloisonnement seraient également à prévoir dans les parcelles 15 et 20. Ceux-ci seront validés ultérieurement en fonction des crédits disponibles pour 2021.

Programme de coupes			
Forêt montagne	recette brute :	59 700 €	
	frais d'exploitation :	31 830 €	recette nette : 24 259 €
	honoraires ONF :	3611	coupes en vente sur pied : 410 €
TOTAL frais	35 441 €	TOTAL recettes	24 669 €

Le Conseil Municipal, après délibération et vote unanime,

- approuve l'état des coupes de bois et le programme des travaux présenté

Madame le Maire a délégation pour les marchés, contrats et pour la signature de toutes les commandes.

M. HAHN précise que tous les travaux prévus en 2020 ont été réalisés ; pour l'instant le chemin dans la forêt Vogelgesang qui vient d'être refait, est encore interdit en raison des mauvaises conditions climatiques.

Il informe également les membres que 6 lots de fonds de coupes (issus de la parcelle 13) vont être attribués aux personnes qui s'étaient inscrites en mairie – environ 8 à 10 stères – prix unique de 100 € HT.

IV – FINANCES LOCALES

A. Tarifs 2021

Le Conseil Municipal, après discussion et vote unanime, décide de maintenir les différents tarifs existants pour 2021 comme suit :

CREDITS ET SUBVENTIONS SCOLAIRES	2019	2020	2021
Crédit par classe (poste de direction + consommables)	900 € / classe	900 € / classe	900 € / classe
SUBVENTIONS :			
- Pour enfant de Steinbourg (sorties...)	2,50 €	2,50 €	2,50 €
- Classe verte, de neige par nuitée	6,00 €	6,00 €	6,00 €
- Classe bleue	7,00 €	7,00 €	7,00 €
- Séance piscine	2,80 €	2,80 €	2,80 €
ASSOCIATIONS LOCALES			
SUBVENTIONS ANNUELLES :			
- Pass Devoirs			
- Autres associations locales	240,00 €	240,00 €	240,00 €
- Subvention jeunes par jeune actif de Steinbourg	10,00 €	10,00 €	10,00 €
- Subvention jeunes par jeune actif extérieur	5,00 €	5,00 €	5,00 €
- Subvention jeunes par jeune sportif de Steinbourg	15,00 €	15,00 €	15,00 €
- Subvention jeunes par jeune sportif extérieur	5,00 €	5,00 €	5,00 €
SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES :			
Participation nettoyage de printemps	45,00 €	45,00 €	45,00 €
Participation journée citoyenne	45,00 €	45,00 €	45,00 €
Participation organisation du Messti	45,00 €	45,00 €	45,00 €
Participation défilé du 14 juillet	45,00 €	45,00 €	45,00 €
Participation Marché Saint Nicolas	45,00 €	45,00 €	45,00 €
Participation anniversaire à partir 50 ans	220,00 €	220,00 €	220,00 €
Participation anniversaire à partir 80 ans	150,00 €	150,00 €	150,00 €
Participation jumelage (sur présentation justificatif)	150,00 €	150,00 €	150,00 €
AUX ORGANISMES D'INTERET GENERAL			
- Prévention routière	60,00 €	60,00 €	60,00 €
AU TITRE DU PERSONNEL :			
- Groupement d'Action Sociale du Bas-Rhin (compte 6474)	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €
COTISATIONS			
S.P.A. Saverne (0,65 €/hab depuis 2019)	1 333,15 €	0,65 €/hab.	0,65 €/hab
Association ADRESS	61,00 €	61,00 €	61,00 €
Association Amis du Mémorial Alsace / Moselle	100 ,00 €	100,00 €	100,00 €
REGIE			
Droit de photocopie	0,30 €	0,30 €	0,30 €
Droit de place commerces ambulants / camion outillage	8 et 20 €	8 et 20 €	8 et 20 €
Cotisation bibliothèque	5,00 €	5,00 €	5,00 €
MESSTI			
Manège enfant / Confiserie	50,00 €	50,00 €	50,00 €

Auto-skooter + grand manège	140,00 €	140,00 €	140,00 €
Mini-skooter	70,00 €	70,00 €	70,00 €
Trampoline / stand de tir / pêche canards	30,00 €	30,00 €	30,00 €
LOCATION AU M²			
Terrasse restaurant (période estivale)	1,50 €	1,50 €	1,50 €
Snack	2,10 €	2,10 €	2,10 €
Jardin	0,50 €	0,50 €	0,50 €
FOYER COMMUNAL			
Indemnité d'occupation pour la cuisine	50,00 €	50,00 €	50,00 €
DIVERS			
Location chapiteau communal	50,00 €	50,00 €	50,00 €
MAISON DES ASSOCIATIONS			
Location 1 journée		250,00 €	250,00 €
Location 2 jours		450,00 €	450,00 €
Location 3 jours		500,00 €	500,00 €
Enterrement		80,00 €	80,00 €
Location association de Steinbourg (1 journée)		90,00 €	90,00 €
Location annuelle aux associations		7 €/ heure	7 €/ heure
Forfait annuel participation hygiène / poubelle		40,00 €	40,00 €
Forfait nettoyage salle		120,00 €	120,00 €
Forfait nettoyage cuisine		60,00 €	60,00 €
Forfait par poubelle orange		20,00 €	20,00 €
Forfait utilisation de la tireuse		10,00 €	10,00 €
Casse (prix par pièce)		1€ / pièce	1€ / pièce
CONCESSION CIMETIERE			
Pour 30 ans : tombe simple	110,00 €	110,00 €	110,00 €
Pour 30 ans : tombe double	220,00 €	220,00 €	220,00 €
Pour 30 ans : tombe triple (si existante)	330,00 €	330,00 €	330,00 €
Pour 50 ans : tombe simple	210,00 €	210,00 €	210,00 €
Pour 50 ans : tombe double	390,00 €	390,00 €	390,00 €
Pour 50 ans : tombe triple (si existante)	600,00 €	600,00 €	600,00 €
Columbarium pour 30 ans	800,00 €	800,00 €	800,00 €
Cavurne pour 30 ans	450,00 €	450,00 €	450,00 €

M. CONRAD propose de revoir les calculs de droit de place des forains en fonction du nombre de m² occupés.

M. ROSIN lui répond que les tarifs sont prévus en fonction de la taille des manèges et les emplacements demandés par les forains dans les différentes communes sont répartis entre eux (chaque forain conserve ses passages dans ses communes)

B. Budget annexe – Tarifs 2021

Lors de la dernière séance du 16/12/2020, le Conseil Municipal avait fixé les tarifs pour l'amarrage et la refacturation des frais pour le port. Un riverain vient de faire une demande pour un stationnement à l'année. Ce tarif n'était pas encore prévu. Une comparaison a été faite avec les tarifs existants dans d'autres communes et la commission finances propose 1 200 €.

Le Conseil Municipal, après discussion et vote par 16 voix pour et 3 abstentions, décide de fixer le tarif pour l'amarrage à l'année à 1 200 €, forfait eau à 2 € et la consommation réelle en électricité en sus.

BUDGET ANNEXE			
TARIFS PORT DE PLAISANCE (TTC)			2021
Amarrage journée (électricité inclus) + eau			12 € + 2 €
Amarrage semaine (électricité inclus) + eau			48 € + 2 €
Amarrage mois (électricité inclus) + eau			140 € + 2 €
Amarrage année + eau 2€ + électricité (conso réelle)			1 200 €

M. SELLINI demande si le bilan financier des dépenses totales a été réalisé

Mme KERN lui répond que non, toutes les dépenses n'ont pas encore été réglées et que les subventions ne peuvent être demandées que lorsque toutes les factures sont payées.

C. Orientation budgétaire

Madame TIOU TIOU informe les conseillers du changement du logiciel pour la comptabilité intervenu en novembre 2020. La transition est compliquée et il existe beaucoup de dysfonctionnements pratiques ; beaucoup de paiements ont été rejetés fin 2020. Les comptes pour 2020 sont en cours de vérification avec la Trésorerie.

Le compte administratif 2020 et le budget 2021 seront présentés lors de la prochaine séance.

Les priorités pour 2021 seront l'achèvement des projets engagés en 2020 ; solder les paiements pour pouvoir demander les subventions.

D. Dispositifs subventions

Madame TIOU TIOU informe les conseillers que l'Etat a annoncé un plan de relance pour l'économie française. Le dispositif prévoit des subventions pour des travaux d'économie d'énergie, de transition énergétique (Il faudra justifier une économie d'énergie de 30 %)

Les dossiers de demandes de subventions doivent être déposés avant fin février 2021.

Un devis a été demandé, pour la réalisation d'un diagnostic énergétique. Les travaux devront être réfléchis en fonction du résultat de cette étude et il faudra définir des priorités pour la réalisation. Néanmoins, dans un premier temps, des devis ont été demandés pour le remplacement de chaudières, de portes et de fenêtres pour le bâtiment périscolaire et pour la pharmacie.

Suite à l'étude réalisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie, les frais de consommation d'énergie sont trop importants à la pharmacie.

Après discussion et vote unanime, le Conseil Municipal décide de déposer un dossier de subvention pour les travaux de :

- Diagnostic énergétique pour 10 bâtiments communaux,
- Remplacement de la chaudière du bâtiment périscolaire,
- Remplacement de la chaudière, de la porte d'entrée et des fenêtres de la pharmacie.

et approuve les plans de financement suivants :

Travaux réalisation d'un diagnostic énergétique

Plan de financement

Dépenses :

Etude pour 10 bâtiments communaux	10 000 € HT
Ecole élémentaire - Ecole maternelle	
Foyer communal - Atelier communal - Pharmacie	
Eglise - Presbytère - salle Saint Sébastien	
Maison des Associations - Foyer vestiaires	
TOTAL	10 000 € HT
<i>soit</i>	<i>12 000 € TTC</i>

Financement :

Subvention escomptée :

* Région grand Est - programme CLIMAXION	7 500 €
750 € par bâtiment	
* Fonds propres	2 500 €
TOTAL	10 000 €

Travaux rénovation thermique - Bâtiment périscolaire

Plan de financement**Dépenses :**

Travaux de remplacement chaudière		20 039 €	HT
	TOTAL	20 039 €	HT
	<i>soit</i>	24 047 €	TTC

Financement :

Subventions escomptées :

* Etat - DSIL (50 %)		10 019 €	
* Communauté de Communes (25 %)		5 010 €	
* Fonds propres		5 010 €	
	TOTAL	20 039 €	

Travaux rénovation thermique – Bâtiment pharmacie

Plan de financement**Dépenses :**

Travaux de remplacement fenêtres (rez de chaussée)		5 375 €	HT
Travaux de remplacement - porte automatique		6 500 €	HT
Travaux de remplacement chaudière		10 661 €	HT
	TOTAL	22 536 €	HT
	<i>soit</i>	27 043 €	TTC

Financement :

Subventions escomptées :

* Etat - DSIL (50 %)		11 268 €	
* Dispositif CEE		3 380 €	
* Région grand Est - programme CLIMAXION (15%)		3 380 €	
* Fonds propres		4 507 €	
	TOTAL	22 536 €	

Les travaux seront inscrits au budget en fonction des décisions d'attribution de subventions.
Le plan de financement tient compte du coût de la chaudière retenue par la commission travaux.

M. ANDRES-KUHN pense qu'il ne faut pas trop attendre pour la réalisation de ces travaux.

M. HUGELE précise que les études sont toujours onéreuses, car elles sont réalisées par des organismes spécialisés. Celles-ci présentent ensuite un programme de travaux à réaliser avec les coûts correspondants.

M. SELLINI souligne qu'une économie d'énergie de 20% est déjà optimale.

M. KIM pense qu'il ne faudrait pas faire d'étude et prendre ces crédits pour réaliser des travaux, en remplaçant les fenêtres du 1^{er} étage de la pharmacie.

V – DIVERS ET INFORMATIONS DIVERSES**• Lignes Directives de Gestion**

Madame KERN fait part aux conseillers qu'il faut instaurer des « Lignes Directives de Gestion » pour 2020 à 2026 pour le personnel communal, disposition réglementaire de l'Etat, supervisée par les Centres de Gestion.

Celles-ci seront consignées dans un arrêté municipal et ne feront pas l'objet d'une décision du Conseil Municipal.

Pour rappel, le maire est l'autorité responsable des employés communaux, en matière de recrutement et de gestion du personnel, (avancements...).

Madame HUBER demande si ces directives n'existaient pas encore. Madame KERN lui répond que c'est une nouveauté dans la fonction publique, et que les lignes directives suivent la durée du mandat municipal.

• Cartes de vœux / cadeaux couturières

Madame POISSON indique qu'une carte de vœux a été distribuée dans tous les foyers de la commune et que les habitants ont apprécié ce geste. Les couturières qui ont confectionné des masques en tissu lors du premier confinement et n'ayant pas pu être mises à l'honneur cette année, ont été récompensées. Les membres de la commission animation et les adjoints leurs ont remis un petit cadeau contenant des produits de beauté confectionné par la pharmacienne.

• Collecte sapins / déneigement

M. HAHN annonce que la collecte de sapins du 16 janvier 2021 a permis de récolter 114 sapins, destinés à être broyés. 3 m³ de broyats vont être répartis sur divers massifs. Un enclos a été installé sur le lieu de collecte la semaine précédent la collecte.

Ce même week-end, le service technique est intervenu sans relâche pour le déneigement du village. Les agents ont commencé à déneiger à partir de 5h30.

Il est rappelé qu'il existe un plan de déneigement qui détermine les axes prioritaires. Certaines rues sont souvent encombrées par le stationnement de véhicules, d'où les difficultés pour passer avec les engins de déneigement.

M. ADAM souligne l'efficacité du travail accompli, par rapport à d'autres communes voisines où les rues étaient bien verglacées.

• Vaccinations COVID

Madame POISSON informe les membres que les personnes de + 75 ans ont été contactées par les services de la mairie afin de leur communiquer les informations pour prendre rendez-vous pour la vaccination contre le COVID.

Mme KERN précise qu'un centre a été ouvert au centre hospitalier de Saverne, mieux adapté que les salles du château des Rohan, lieu initialement annoncé.

Les services de la Communauté de Communes et de la ville de Saverne ont mis du personnel à disposition, ouvert des lignes téléphoniques pour permettre le meilleur fonctionnement possible de ce centre. Malheureusement à ce jour, par manque de vaccins, tous les rendez-vous sont suspendus.

• Installation médecin

Madame KERN annonce avec regret que Mme MATEA, médecin, n'a pas pu s'installer avec Madame COPACIU.

Le Conseil de l'Ordre des Médecins n'a pas validé son inscription et Mme MATEA a fait appel à cette décision.

Elle précise que le remplaçant actuel M. AMAR s'est engagé à exercer à Steinbourg pendant toute l'année.

M. CONRAD demande si des propositions lui ont été faites pour confirmer son engagement dans la commune et qu'il faudrait également lui proposer une aide pour son éventuelle installation.

Mme KERN discute avec lui régulièrement. Une installation pérenne sera engagées avec lui le moment venu.

M. SELLINI pense qu'une décision définitive pour Madame MATEA devrait intervenir sous 2 à 3 mois.

• Immeuble STRAUB

M. STRAUB J-Pierre vient de décéder le 28 janvier 2021. Il était employé au service technique ; la commune a fait paraître un faire-part de décès dans les DNA.

La commune avait acheté sa maison en viager. Le logement est actuellement dans un état d'insalubrité et il incombe à la famille d'effectuer les démarches pour la remise en état.

M. HUGELE précise que M. STRAUB était atteint du syndrome de Diogène, maladie qui consiste à une négligence de l'hygiène corporelle et/ou de l'habitat et une accumulation compulsive d'objets

Ce n'est malheureusement pas un cas isolé ; des situations similaires ont déjà été rencontrées dans le village.

Le sujet de l'avenir de la maison sera discuté lors de prochaines réunions de commissions.

• Travaux

M. ROSIN indique que la fibre a été installée à la mairie récemment ; il est prévu que d'autres bâtiments communaux soient équipés prochainement.

Les travaux de réparation des conduites de chauffage au foyer communal ont été effectués avant les congés de Noël.

Madame POISSON présente le projet de travaux du Conseil Local des Jeunes.

Le groupe souhaite aménager un local dans la grande salle du sous-sol du foyer communal, avec un coin biblio, jeux, détente, ..

Il faudrait prévoir des travaux de rafraîchissement de peinture et du sol. Il est proposé que ces travaux se fassent en collaboration avec les conseillers municipaux.

Elle indique également que l'animateur du Réseau Animation Jeunes qui s'occupait des jeunes de Steinbourg va quitter ses fonctions et sera remplacé.

• Associations

M. ROSIN informe les membres que des formations proposées par « Alsace Movement Associations » ont été communiquées aux associations locales, ayant souvent des difficultés administratives surtout pour des demandes de subvention. Ces séances concernant la législation, la crise sanitaire, la communication, l'organisation des AG, sont proposées en distanciel.

M. CONRAD indique qu'il a participé à une séance ; l'aide financière annoncée concerne les associations employant des salariés.

• Prochaines manifestations

En raison du contexte sanitaire, aucune manifestation ne peut avoir lieu, sauf le prochain Don du Sang prévu le 5 février 2021.

• Mme POISSON indique que le nouveau site internet est finalisé, disponible en ligne.

• M. HAHN annonce que si les conditions sanitaires le permettront, deux actions communales auront lieu :

Nettoyage de printemps : 20 mars 2021 – collecte de branchages : 27 mars 2021

- Madame KERN informe les membres qu'une séance de plantations de haies aura lieu au Martelberg le 13 février 2021, organisée par la Communauté de Communes de Saverne
Toute personne souhaitant proposer son aide sera la bienvenue.
 - La commission urbanisme avait proposé l'achat de 2 parcelles appartenant à M. AUER Richard. M. KIM trouve qu'il n'y a pas d'intérêt pour la commune à acquérir ces parcelles. Madame KERN lui répond que ce sera une réserve foncière, soit pour un futur échange ou pour des mesures compensatoires.
 - Madame KERN fait part aux membres que la commission urbanisme s'est réunie le 30 janvier 2021. Les membres se sont rendus à divers endroits du village pour évoquer des problèmes de circulation et de stationnement. Des solutions ont été proposées et seront réalisées au fur et à mesure.
 - M. KIM souhaite des informations quant au mail reçu par un employé communal.
Madame KERN lui répond que le sujet concerne la gratification de fin d'année, décidée par le maire.
Celle-ci n'est pas obligatoire et est attribuée en fonction d'objectifs, atteints ou non, ou partiellement, et est exprimée en pourcentage du dernier salaire (maximum atteignable : 100%). Des entretiens annuels ont lieu vers la fin d'année.
Depuis quelques années, il est rappelé aux agents lors de l'entretien annuel, les conditions d'attribution de cet avantage
 - Madame MOMMER fait part de quelques remarques :
 - problèmes de visibilité à la sortie de la rue du Moulin, vers la rue de la Gare,
 - état du banc près de la stèle place de la Liberté,
 - école maternelle : souvent éclairage pas éteint le soir,
 - TGV roule doucement,
M. HAHN l'informe qu'actuellement des sondages de terrains sont en cours – il reste 14 km à vérifier sur la ligne vers Strasbourg,
 - Zone LGV, les eaux d'écoulement sont colorées,
M. HAHN précise que la couleur des eaux provient des matériaux utilisés lors des remblais effectués dans cette zone (chaux),
 - Un fossé est bouché sur le chemin vers Hattmatt,
 - Chemin Bennmatt sale,
Il est rappelé que ce chemin est uniquement réservé aux exploitants agricoles et aux riverains
- Madame KERN précise que les remarques sur l'état des rues ou d'autres observations peuvent être signalées en mairie (par mail ou par téléphone).

Prochaine séance : 24 mars 2021
Séance close à : 20h15

FEUILLE D'EMARGEMENT
ORDRE DU JOUR**I. Fonctionnement de l'assemblée**

- A. Désignation du secrétaire de séance,
- B. Approbation du compte-rendu de la séance du 16 décembre 2020,
- C. Information au Conseil

II. Urbanisme : Droit de préemption urbain,**III. Patrimoine**

- A. Renouvellement convention occupation terrains LGV,
- B. Baux logements immeuble Heschung,
- C. Travaux forêts,

IV. Finances locales

- A. Tarifs 2021,
- B. Budget annexe – tarifs 2021,
- C. Orientation budgétaire,
- D. Dispositifs subventions

V. Divers et informations diverses

Viviane KERN		Annick HOLLNER	
Céline TIOUOUI		Brice HUGELE	
Laurent HAHN		Catherine SCHNEIDER	
Sandra POISSON		William CONRAD	
Cédric ROSIN		Maria-Paola HUBER	
Manuel DERMIGNY		Monique MOMMER	
Christine MULLER		Marc KIM	
Bernard ANDRES - KUHN		Sabine COUTURIER	
Yolande BECKER		Christian SELLINI	

Fabrice ADAM			
--------------	--	--	--